

Prévention

Compiègne

Stop aux nuisances des rodéos en ville !

Le problème auquel répond votre initiative innovante

Avec le beau temps, les rodéos à moto et en quad font leur retour dans différents quartiers de Compiègne.

Votre solution innovante

Création d'une adresse mail unique et anonyme qui permet aux administrés de transmettre des renseignements pratiques, des heures, des plaques d'immatriculation de véhicules transportant les motos ou tout simplement s'exprimer sur ce sujet. Toutes ces informations sont traitées par la Police Municipale, en lien avec la Police Nationale de Compiègne.

Les objectifs

Réunir le maximum d'informations auprès des administrés pour limiter les rodéos sauvages sources de conflits et d'exaspération des habitants. Le but est de saisir le maximum de motos.

La description de l'innovation

- **Qui**

Lancée par la mairie de Compiègne et la Police Municipale, en lien avec la Préfecture de l'Oise et la Police Nationale de Compiègne

- **Pour qui**

Les habitants des quartiers subissant les nuisances dues aux rodéos sauvages.

- **Quoi**

Beaucoup d'administrés disent qu'ils ont peur de communiquer une information ou ne savent pas où l'adresser. Le maire de Compiègne, Philippe MARINI, a donc décidé de créer une adresse mail unique stop.rodéos@mairie-compiegne.fr, qui permet de signaler des informations. L'anonymat est garanti.

Par l'intermédiaire de cette adresse mail, les administrés peuvent transmettre des renseignements pratiques, des heures, des plaques d'immatriculation de véhicules transportant les motos ou tout simplement s'exprimer.

Toutes ces informations sont traitées par la Police Municipale, en lien avec la Police Nationale de Compiègne.

Quand : Depuis le 1^{er} mai 2020

Les moyens humains et financiers

Internes et externes. Un agent de la Police Municipale relève tous les jours la boîte mail.

Budget total, dont coûts pour la collectivité : Pas de budget.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Les Compiégnois ont pu ressentir une réduction des rodéos motos depuis le lancement de ce dispositif.

- **Potentiel**

Recevoir davantage d'informations pour limiter les rodéos sauvages et permettre aux policiers de saisir d'autres motos.

- ***Bilan, suivi, projet d'évolution***

Plus de deux cents motos ont été recensées, ce qui a permis la saisie d'une vingtaine de motos (dont 7 depuis janvier 2021 – à la date du 09/07/2021). Début juillet 2021, 3 motos ont été saisies en 3 jours ! Nous allons communiquer encore davantage afin de faire connaître ce dispositif. D'autres villes, comme Beauvais, Reims, Rouen, Le Havre ou encore Lyon ont depuis repris cette initiative.

Mots clés : Police Municipale – Sécurité – Rodéos Motos